



---

## Promotion et relégation pour le championnat suisse juniors par équipes 2014

La Commission des compétitions juniors a établi la procédure pour les matches de promotion et relégation de cette saison comme suit :

### Relégation:

L'équipe classée dernière de chaque groupe est reléguée en catégorie régionale.

- NAT W (8.)
- NAT O (8.)

Les quatre équipes classées au sixième et septième rang participent aux matches de promotion/relégation (voir plus bas).

Si une équipe de la catégorie nationale décide volontairement d'être reléguée ou se retire en cours de saison, il n'y a pas de relégation automatique. Les deux dernières équipes participent aux matches de promotion/relégation.

### Promotion:

Dans le cadre des matches de promotion/relégation, **six places** en catégorie nationale sont remises en jeu, soit trois dans chaque groupe est et ouest.

Les équipes classées sixième et septième des deux groupes de catégorie nationale et les sept vainqueurs des groupes régionaux participent aux matches de promotion/relégation. Cela concerne les équipes suivantes :

- NAT-W (6.), NAT-O (6.)
- NAT-W (7.), NAT-O (7.)
- REG-W1 (1.), REG-W2 (1.), REG-W3 (1.), REG-W4 (1.), REG-W5 (1.), REG-O1 (1.), REG-O2 (1.)
- La meilleure équipe classée deuxième en catégorie régionale (les points d'équipes et individuels seront convertis proportionnellement au nombre de parties définies dans le calendrier de jeu).

Si le vainqueur du groupe de la catégorie régionale renonce à la promotion ou ne peut être promu en raison du règlement (maximum de deux équipes par club en catégorie nationale), l'équipe suivante au classement le remplace. Le vainqueur du match de promotion/relégation s'engage à jouer en catégorie nationale la saison prochaine.

*Les appariements seront tirés au sort par la responsable de la Commission des compétitions juniors et le directeur de tournoi du CSJE lors d'une réunion le vendredi 16 mai 2014 à Berne. Deux lots de six équipes seront établis au préalable. Les quatre équipes de catégorie nationale et les deux meilleurs vainqueurs régionaux seront attribués au premier lot, les équipes régionales restantes au 2<sup>ème</sup> lot. Une équipe de chaque lot sera tirée au sort pour chaque appariement.*

### Modalités de match

Les matches sont organisés en une journée à raison d'une ronde aller et d'une ronde retour. Ils auront lieu en même temps que la finale à Berne.

\*Les articles se réfèrent au règlement du CSJE valable dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013

La composition de l'équipe ne doit pas forcément être la même pour les deux rondes. Les règles de la catégorie nationale (art. 14\*, ordre des échiquiers !) font foi selon la liste de classement 2/2013. Le droit de participation des joueurs est défini selon l'art. 7.2\*.

En cas d'égalité à l'issue des deux rondes (points d'équipes et points individuels), un match de barrage sera organisé selon les art. 24.2\* et 24.3\* avec les mêmes appariements que l'après-midi, mais avec les couleurs inversées.

Le vainqueur participera en catégorie nationale la saison prochaine. Si une équipe de catégorie nationale perd le match, celle-ci est reléguée en catégorie régionale.

**Remarque finale :**

Les cas qui ne seraient pas prévus dans la présente procédure seront traités et décidés par la Commission des tournois juniors.

*\*Les articles se réfèrent au règlement du CSJE valable dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013*